

OBSERVER L'ENFANCE EN DANGER : ARTICULER RECHERCHE ET PRATIQUE

Kristin BERNARD

« Favoriser l'organisation de l'attachement chez les enfants maltraités : résultats d'une étude clinique »

Kristin Bernard expose le programme d'intervention ABC (*Attachment and Biobehavioral Catch-up*), développé aux Etats-Unis, qui s'adresse aux nourrissons et aux tout-petits qui ont été confrontés très tôt à des « circonstances adverses » (*experience early adversity*), telles que les négligences lourdes, le placement en foyer d'accueil, ou du stress chronique. La recherche clinique démontre que l'intervention ABC permet de multiples améliorations pour les enfants vulnérables, notamment un meilleur taux d'attachement « sécure », une meilleure sensibilité maternelle, une régulation biologique normalisée et une régulation efficace des émotions.

Kristin Bernard, docteur en psychologie, est professeur adjointe à l'Université de Stony Brook, au département de psychologie. Elle a soutenu sa thèse en 2013 à l'Université du Delaware sous la direction de Mary Dozier. Kristin Bernard étudie les effets de l'« adversité » précoce sur le développement de la régulation biologique et comportementale des enfants, et le rôle joué par la réceptivité des parents dans la réduction du stress chronique des enfants.

Paul DURNING

« La création de l'ONED : un projet ambitieux »

Loin de prétendre faire œuvre d'historien, Paul Durning prend le risque de mobiliser ses souvenirs en suivant le fil chronologique des conditions d'émergence de la création d'un observatoire de l'enfance, « maltraitée » ou « en danger », en commençant par l'invitation à participer à la préparation du projet de loi et par la proposition d'assumer la direction de l'ONED de 2004 à septembre 2009. S'appuyant sur les premières présentations de la structure, il tente de montrer comment sont progressivement initiés les travaux correspondants aux différentes missions assignées par le législateur. Il souligne que la toute jeune équipe (dont il évoque la constitution) fut très vite plongée « dans le grand bain » de la réforme de la Protection de l'enfance. Celle-ci est annoncée par Philippe Bas au début 2006 lors de la remise du premier rapport de l'ONED ; rapport qui, avec beaucoup d'autres, suggérait un remaniement profond du dispositif et des pratiques de protection de l'enfance.

Paul Durning, docteur en sciences de l'éducation, est professeur émérite de sciences de l'éducation à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Il a dirigé l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, de sa création en 2004 à 2009. Il a publié de nombreux articles et ouvrages dans le domaine de l'éducation familiale et la protection de l'enfance. Ses derniers ouvrages sont Enfance maltraitée et éducation familiale : Textes 1991-2010, Paris, L'Harmattan, 2010 ; et, en codirection, Traité d'éducation familiale, Paris, Dunod, 2013.

Il est membre fondateur de l'équipe Éducation familiale et interventions sociales auprès des familles du Centre de recherche Éducation et Formation (CREF-EA 1589). Il a été le premier rédacteur en chef de La revue internationale d'éducation familiale de 1997 à 2002 et co-fondateur en 1989, de l'Eusarf, (European Scientific Association on Residential and Family Care for Children and Adolescents) dont il fut premier vice-président jusqu'en 2012. Il a été invité dans de nombreuses universités internationales.

Helen JONES

« Mettre en place en protection de l'enfance des outils pour la pratique issus de la recherche : l'exemple de Looking after children »

Helen Jones souligne l'importance de la collaboration entre recherche, politiques publiques et pratiques pour assurer que la pratique et ses outils soient fondés sur des constats objectivés (*evidence-based*). Elle décrit les différentes manières dont les résultats de la recherche peuvent imprégner la pratique ; puis elle expose les défis et les opportunités qui en découlent. Dans ses analyses, Helen Jones insiste sur l'importance des contextes culturel, légal et institutionnel et sur la nécessité de savoir appréhender ce qu'elle nomme le « moment présent » (*moment in time*). Pour illustrer cette articulation entre recherche, mise en œuvre de politiques publiques et pratiques, elle expose la conception et la mise en place d'un référentiel : le *Looking After Children (LAC)*.

Helen Jones OBE a une longue expérience du travail social avec les enfants et les familles, en particulier s'agissant de l'organisation et du fonctionnement de services de placement familial (création et mise en place à l'échelon local). Elle a longtemps été conseillère en pratiques professionnelles et en politiques publiques au sein du Ministère de l'Éducation, spécialisée sur les questions d'accueil des enfants en risque de danger ou en danger. L'un de ses principaux axes de recherche s'intéresse à la nécessité d'améliorer l'environnement de la prise en charge et la qualité des expériences quotidiennes des enfants (ce qui inclut la qualité des évaluations). Helen Jones s'est particulièrement investie sur plusieurs initiatives et programmes fondés sur la preuve (evidence-based) qui visent à améliorer les effets bénéfiques de la prise en charge et à permettre que les réformes soient effectivement appliquées. Pendant six ans, Helen Jones a collaboré avec une institution de protection de l'enfance en France, par des séances de formation et de conseil. Elle fait également partie des formateurs et experts de l'International foster care organisation (IFCO, organisation internationale du placement international), qui accompagne le développement de systèmes de protection centrés sur l'accueil familial dans de nombreux pays. Elle est directrice du Colebrooke Centre for Evidence and Implementation (Centre Colebrooke pour l'évaluation et la mise en place de dispositifs). En 2013, Helen Jones est devenue consultante sur les services en direction des enfants.

Erik KNORTH

« Prendre une décision en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence sur enfant : résultats de la recherche internationale »

Que savons-nous des enfants placés en Europe, c'est-à-dire des enfants et des jeunes qui sont en famille d'accueil ou en « placement résidentiel » ? Erik Knorth répond à cette question sous deux angles. Tout d'abord, il fournit des données chiffrées concernant le placement. Puis il décrit un projet de recherche européen (le projet DM), centré sur le rôle du praticien comme décideur en protection de l'enfance, plus particulièrement dans le processus de prise de décision en cas de soupçon de maltraitance. La présentation expose les fortes disparités en termes de taux et de types de placement au sein de l'Union. Des typologies peuvent être établies, en relation avec de grandes tendances de politiques publiques, comme par exemple le rôle de l'État ou les orientations d'un pays en matière sociale (notamment les politiques de soutien à la parentalité vs les politiques de protection de l'enfance. Pour éclairer l'articulation recherche/pratique, Erik Knorth étudie la question du placement selon le point de vue des praticiens eux-mêmes, selon leur région et leur pays. En matière de protection de l'enfance, le projet DM démontre que les attitudes des praticiens semblent être décisives, quant aux décisions prises en cas de suspicion de maltraitance.

Erik J. Knorth, docteur en psychologie, est professeur ordinaire au département Handicap, Éducation et Assistance éducative aux jeunes de l'Université de Groningen. Sa recherche se concentre sur les caractéristiques de l'accompagnement qui ont un impact sur les résultats des interventions auprès des jeunes présentant de sérieux problèmes émotionnels et comportementaux, notamment sur les jeunes placés ou risquant d'être placés. Il est responsable de projet pour le C4Youth, un centre collaboratif sur l'assistance aux enfants et aux jeunes (Collaborative Centre on Care for Children and Youth). Il est co-pilote de l'enquête TAKE-CARE, une étude longitudinale et prospective de grande ampleur concernant le recours aux services et les effets du placement sur les enfants dans la partie Nord des Pays-Bas. Il est un membre actif de réseaux de recherche internationaux, dont le réseau Eusarf (European Scientific Association on Residential and Family care for children and adolescents) dont il est vice-président depuis 1998. Erik Knorth a publié de nombreuses contributions dans ce domaine. En 2011, il a reçu le prix Ubbo Eminus pour la diffusion internationale des études nordiques portant sur la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Nadine LANCTÔT

« Une recherche évaluative québécoise en protection de l'enfance et de la jeunesse : nature, enjeux, apports et limites »

Nadine Lanctôt fait état d'une recherche évaluative menée depuis environ 15 ans dans le cadre de la Chaire de recherche du Canada sur la délinquance. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec les milieux de la pratique. Elle est guidée à la fois par une approche sensible aux besoins des filles en difficulté et par une approche fondée sur des données probantes. Le défi d'implanter des pratiques probantes dans un contexte où préexiste déjà de nombreuses pratiques est mis en lumière.

Les principales retombées de la recherche évaluative, tant sur le plan des cibles d'intervention que sur le plan du contexte d'intervention, sont exposées. Enfin, un regard critique est porté sur la notion, bien relative, de « l'efficacité » d'un programme d'intervention.

Nadine Lanctôt, docteur en criminologie, est professeur au département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la délinquance. Elle est membre du Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE), chercheuse au Centre de recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire ainsi que chercheuse associée à Boscoville. Ses recherches portent notamment sur l'évaluation de programmes destinés aux adolescentes en difficulté, de même que sur les liens entre le placement en institution pour jeunes en difficulté et l'adaptation sociale et personnelle au passage à l'âge adulte. Les différences entre les sexes dans le développement des difficultés de comportement et leurs conséquences sont également au cœur de ses recherches.

Thomas MEYSEN

« Prendre en compte les résultats et les limites de la recherche scientifique dans la rédaction de la loi de 2012 sur la Protection de l'enfance en Allemagne : l'exemple de la participation des enfants et des familles »

La récente réforme du système de protection de l'enfance en Allemagne s'est faite en réaction à plusieurs affaires marquantes, dramatiquement mises en scène et décriées par les médias. À la mort d'un énième enfant dans une famille connue des services locaux de protection de l'enfance en 2007, le Chancelier et tous les Premiers ministres des Länder ont approuvé une déclaration publique et promis des changements. La première rédaction d'un projet de loi sur la protection de l'enfance a suivi peu après. Cette rédaction proposait une approche très « sécuritaire ». L'opposition des praticiens et universitaires à ce texte a été très forte : le projet présenté par le Ministère au vote du parlement a été rejeté dès 2008.

Après les élections de 2009, le gouvernement fédéral a choisi une approche complètement différente. Fondée sur l'idée d'une « protection démocratique de l'enfance », la loi de protection de l'enfance qui est entrée en vigueur en 2012 donne clairement la priorité à la recherche d'une coopération des membres de la famille, avant tout autre considération. Dans plusieurs articles, la loi souligne l'importance de la confidentialité dans la relation d'accompagnement. À l'inverse de la grande majorité des pays membres de l'UE, le législateur allemand a résisté à la tentation d'instituer une obligation de signalement.

Dans le même temps, la loi s'est appuyée sur les expériences scientifiquement évaluées concernant la fonctionnalité et l'efficacité des réseaux locaux de prévention précoce. L'accent est mis sur la coopération professionnelle entre les systèmes de protection de l'enfance et de la jeunesse – ce qui en Allemagne inclut les services d'accueil de l'enfance et de la jeunesse – et tous les professionnels concernés au sein des secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que, plus largement, de tous les professionnels et de toutes les institutions travaillant avec les enfants et les familles. Pour faciliter les signalements aux services sociaux, la loi et la pratique n'instaurent pas une obligation de signaler, mais promeuvent une montée en compétence et une pratique qui vise à développer la confiance dans les relations professionnelles entre les acteurs. Chacun/e d'entre eux connaît les missions des autres et sait identifier ses interlocuteurs.

Des statistiques nationales détaillées concernant l'enfance en danger et son suivi ont été produites. Le niveau de financement de la recherche sur les questions de protection de l'enfance a considérablement augmenté depuis 2010. Les premières données chiffrées et les premiers résultats indiquent ainsi qu'il y a eu des améliorations sensibles.

*Thomas Meysen, docteur en droit, a étudié le droit aux universités d'Heidelberg et Fribourg. De 1993 à 2000, il a été enseignant et chercheur à l'université de Fribourg, dans le cadre de la Chaire de droit public du Pr. Friedrich Schoch. De 1996 à 2000, il a aussi enseigné le droit de la famille et le droit social à l'Institut d'études appliquées de Fribourg. Depuis avril 2000, il est le responsable de l'Institut allemand des services en direction de la jeunesse et de droit de la famille. Thomas Meysen est un expert fréquemment auditionné au Bundestag, aux ministères de la Justice, de la Famille et de la Jeunesse, et aux parlements et ministères des différents Länder (de 15 à 25 auditions par an). Il est l'auteur de nombreux livres, chapitres et articles sur le droit de la famille, la protection de l'enfance et d'autres sujets, par exemple comme co-auteur et directeur du livre *Kommentar zum Gesetz über das familiengerichtliche Verfahren* (Commentaire sur la loi concernant les méthodes judiciaires en droit de la famille). Il intervient régulièrement auprès de différents acteurs (juges, avocats, protection de l'enfance, ONG) sur le droit de la famille s'agissant des enfants, de la protection de l'enfance et de droit social en matière de protection de l'enfance, et de tout autre sujet impliquant les familles et les enfants.*

Paola MILANI

« Analyse réflexive et co-construction des pratiques entre chercheurs et praticiens pour co-construire l'intervention entre praticiens et familles : questions et défis pour la recherche et la formation »

La relation entre recherche et action, théorie et pratique, savoir et faire a été largement étudiée dans différents domaines de la recherche. Récemment, une nouvelle articulation émerge : elle vise à recomposer l'ancien dualisme qui mène à penser que le chercheur comprend et donne des leçons face à un opérateur qui, en tant que bénéficiaire de ces leçons, agit.

Dans le domaine spécifique de la protection de l'enfance, au sein duquel émerge un consensus général sur la nécessité d'une approche participative, « impliquée et située », entre familles et services, maintenir un rapport d'exclusion entre les chercheurs

et les praticiens semble une contradiction particulièrement marquante. La principale question posée est donc : comment construire et promouvoir un « isomorphisme positif » entre le niveau relations familles-services et le niveau chercheur-praticiens ? Se fondant sur l'expérience, en cours en Italie depuis 2011, de l'implantation du Programme P.I.P.P.I. (Programme d'Intervention Pour Prévenir l'Institutionnalisation : programme nationale commandité par le Ministère des Politiques Sociales en partenariat avec le Laboratoire de Recherche et Intervention en Education Familiale de l'Université de Padoue, LabRIef), programme qui vise à connecter pratiques de recherche, d'intervention et de formation, Paola Milani expose les principaux défis émergents. L'attention est plus particulièrement portée sur la création de contextes de co-apprentissage entre professionnels et chercheurs dans lesquels il est nécessaire d'aller au-delà de la verticalité traditionnelle du rapport pour, relativement aux pratiques, se repositionner en binôme, dans une perspective réflexive et heuristique. Cette perspective transforme l'acte de la formation en un espace-temps concret où, en recomposant recherche et action, cette recherche assume sa fonction de transformation, plutôt que de conformation, soit des pratiques soit des connaissances issues de ces mêmes pratiques.

Paola Milani, docteur en sciences de l'éducation, est professeure associée d'éducation familiale à l'Université de Padoue (Italie), et professeure invitée d'éducation familiale à l'Université de Fribourg (Suisse). Ses domaines de recherche tournent autour de la négligence envers les enfants et du soutien à la parentalité dans le système de protection de l'enfance en Italie. Elle dirige le LabRIEF (Laboratoire de recherche et d'intervention en éducation familiale, www.educazione.unipd.it/labrief) à l'université de Padoue, qui promeut la recherche et la formation en matière de soutien à la parentalité, de réseaux de services écoles/familles, l'évaluation des interventions auprès d'enfants et de familles vulnérables dans la perspective de la résilience. Elle est membre de l'Observatoire italien de l'enfance. Elle est l'auteure et co-auteure de plus de 200 publications nationales et internationales. Depuis 2011, elle est chargée de la mise en place du cadre général d'évaluation en Italie (promu par le ministère italien des affaires sociales) dans le cadre du P.I.P.P.I. (Programme d'Intervention Pour Prévenir l'Institutionnalisation) qui vise à prévenir le placement des enfants, et à répondre aux problèmes liés aux négligences et aux carences parentales.

Gilles SERAPHIN

« L'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) : Une articulation originale de la recherche et des pratiques institutionnelles et professionnelles »

Dans le paysage français comme dans le paysage international, les dix premières années de fonctionnement de l'ONED montrent sa capacité à articuler de façon singulière la recherche scientifique reconnue et les pratiques institutionnelles et professionnelles. L'étude des pratiques observées sur le terrain est l'une des principales sources de la recherche. Inversement, la recherche (sous l'angle des méthodes retenues comme des résultats produits) alimente en permanence la connaissance des professionnels et permet de faire évoluer les actions menées sur le territoire. Cette intervention a pour objectif de montrer en quoi, à l'ONED, cette « articulation » entre théorie et pratique est originale et quels ont été les facteurs qui lui ont permis d'émerger et de se développer.

Gilles Séraphin, docteur en sociologie habilité à diriger les recherches, est directeur de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) et rédacteur en chef de la revue scientifique Recherches Familiales. Aujourd'hui, ses recherches portent sur les politiques publiques en faveur des familles ou reposant sur elles, et sur les politiques publiques en protection de l'enfance. Son dernier ouvrage est Comprendre la politique familiale, Dunod, 2013 ; son dernier article est « Protéger un enfant en accompagnant la construction de son parcours de vie. Les récents rapports "Enfance/Famille" en perspective », Journal des droits des jeunes, octobre 2014.

Michel VANDEKEERE

« Un observatoire pour mieux connaître les services et aider les acteurs »

Le champ d'action des politiques d'enfance et de jeunesse est nourri par un grand nombre de savoirs. Ces savoirs sont de nature diverse : empirique, pragmatique, institutionnel, académique, stratégique... Ils sont portés par des acteurs multiples et ont des systèmes de légitimation différents. Une des conséquences irritantes de cette diversité des savoirs est qu'ils sont plus souvent que de raison amenés à entrer en concurrence ou à s'ignorer mutuellement.

Une des réponses politiques en France comme en Fédération Wallonie-Bruxelles a été de créer des Observatoires chargés de produire une expertise intégrée utile pour l'action publique au bénéfice des enfants et des jeunes partant de différents types de savoirs et d'expériences présents chez les différents acteurs, analystes, décideurs et intervenants des politiques d'enfance et de jeunesse.

Cette présentation vise à résumer en sept propositions quelques-uns des enseignements que Michel Vandekerke tire des initiatives prises depuis la création de l'Observatoire wallon-bruxellois pour produire des connaissances issues de l'hybridation de savoirs dans les champs de l'enfance et de la jeunesse, qui trop souvent coexistent sans se rencontrer ou sans s'articuler.

Michel Vandekerke est coordinateur de l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2009. Psychologue social de formation, il a été chercheur et maître de conférence à l'Université de Liège. Il a travaillé durant plusieurs années au Centre universitaire liégeois d'étude de l'opinion publique, avant de rejoindre l'Observatoire en 2001 comme directeur de recherche.